



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 9 JUIN 2023

DÉLIBÉRATION
N° 2023-06-DEL-231

OBJET :

**DESIGNATION DES
DELEGUES ET
SUPPLEANTS AU SEIN DU
COLLEGE ELECTORAL,
CHARGES DE PROCEDER
A L'ELECTION DES
SENATEURS LE
DIMANCHE 24
SEPTEMBRE 2023**

RAPPORTEUR :

M. LE MAIRE

NOMBRE DE
CONSEILLERS EN
EXERCICE : 33

PRESENTS : 19

VOTANTS : 32

Le 9 juin 2023 à 09h00, les membres du Conseil municipal de Triel-sur-Seine se sont réunis à l'Espace Senet, suivant convocation régulièrement adressée par le Maire.

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : 1^{er} JUIN 2023

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Françoise POIRRIER

PRÉSENTS :

Monsieur Cédric AOUN, Madame Catherine EVANO, Monsieur Philippe DA-RIN, Madame Bérengère VOILLOT, Madame Françoise POIRRIER, Monsieur Florent BEQUIGNON, Monsieur Gilles GAILLARD, Monsieur Gil GOMES, Madame Amandine BENOIST, Madame Frédérique MAHER, Madame Sophie KERIGNARD, Madame Line WENZEL, Monsieur Cyrille ARZEL, Monsieur Yvon ROSCONVAL, Monsieur Ahcène MEBARKI, Monsieur Jonas MAURY, Madame Melody SENAT, Monsieur Stéphane FRANCOIS-LUBIN remplace Madame Elisabeth RAMOS-DUARTE-LESSERTEUR

ONT DONNÉ POUVOIR :

Madame Valérie LEFUEL-DUVAL donne pouvoir à Madame Catherine EVANO, Monsieur Pascal GILLES donne pouvoir à Monsieur Gilles GAILLARD, Monsieur Marc FONTAINE donne pouvoir à Madame Bérengère VOILLOT, Monsieur Fabien TANTI donne pouvoir à Madame Françoise POIRRIER, Madame Valérie LENORMAND donne pouvoir à Monsieur Yvon ROSCONVAL, Monsieur Fernando MENDES donne pouvoir à Monsieur Florent BEQUIGNON, Madame Souad BENDJEDDOU donne pouvoir à Madame Line WENZEL, Monsieur Christophe MARGAT donne pouvoir à Madame Frédérique MAHER, Monsieur Hakan KARACIGER donne pouvoir à Monsieur Philippe DA-RIN, Madame Christèle DIDIERJEAN donne pouvoir à Monsieur Gil GOMES, Madame Paméla BUQUET-MAIRE donne pouvoir à Madame Amandine BENOIST, Monsieur Julien SAUVÉ donne pouvoir à Monsieur Jonas MAURY, Madame Anne LAPORTE, Madame Fabienne TANTI

EXCUSÉ(S): 0

ABSENT(S): Monsieur Hassan AHSSAKOU



OBJET : AFFAIRES GENERALES – DESIGNATION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS AU SEIN DU COLLEGE ELECTORAL, CHARGES DE PROCEDER A L'ELECTION DES SENATEURS LE 24 SEPTEMBRE 2023

Le Conseil municipal,

VU le Code électoral, et notamment des articles L 283, L. 285, L. 289 et R. 131 à 133, R. 136 à R. 143,

VU le Décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux en vue de l'élection des sénateurs,

CONSIDERANT qu'à Triel-sur-Seine, tous les conseillers municipaux sont délégués de droit,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de procéder à l'élection de 9 suppléants,

CONSIDERANT que les suppléants sont élus au scrutin secret parmi les électeurs de la commune suivant le système de représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel,

CONSIDERANT qu'à l'ouverture du scrutin 1 seule liste a été déposée auprès du Maire,

ELIT PAR :

| | |
|--|----|
| 1. Effectif légal du conseil municipal : | 33 |
| 2. Nombre de conseiller municipaux en exercice : | 33 |
| 3. Nombre de conseiller municipaux présents : | 19 |
| 4. Nombre de conseiller municipaux ayant donné pouvoir : | 13 |
| 5. Nombre de votants : | 32 |
| 6. Suffrages exprimés : | 28 |
| 7. Bulletins nuls : | 0 |
| 8. Bulletins blancs : | 4 |
| 9. Nombre de suffrages obtenus par: | |
| a. Liste 1 | 28 |
| 10. Nombre de sièges obtenus par : | |
| a. Liste 1 | 9 |

PROCLAME ELUS :

Monsieur Jorge ALMEIDA
Madame Nicole GALLLOT
Monsieur Didier LEFEBVRE
Madame Anne BOUDIE
Monsieur Jacques BENBASSAT
Madame Laurence DIJON
Monsieur Philippe VALLET
Madame Cécile BERNEAU
Monsieur Gabriel VALVERT

Fait le neuf juin deux mille vingt-trois à Triel-sur-Seine,

Pour extrait conforme.



Le Maire,

Cédric AOUN



La secrétaire de séance,

Madame Françoise POIRRIER

L'élection des suppléants peut être contestée devant le tribunal administratif de Versailles dans les trois jours de la publication du tableau des électeurs sénatoriaux.